



Édition du 11 mai 2023

Introduction en Bourse

Le groupe Mon Courtier Energie veut entretenir la flamme chancelante des cotations à Paris

La jeune société de courtage BtoB, dynamique et rentable, enrôle Eiffel Investment Group comme nouvel actionnaire pour son entrée sur Euronext Growth Paris.

Publié le 10 mai 2023 à 21:57 - Maj 10 mai 2023 à 23:59

 Article réservé aux abonnés



Benoît Menou



Le Palais Brongniart, siège historique de la Bourse de Paris - RK.

Mon Courtier Energie brave la **morne plaine des introductions en Bourse**. Le courtier BtoB, c'est-à-dire intermédiaire entre les fournisseurs d'électricité et/ou de gaz et des consommateurs, uniquement des entreprises, fait valoir ses arguments alors que s'ouvre, pour durer jusqu'au 25 mai, son offre en vue d'une cotation sur Euronext Growth Paris.

Fondée en 2017 à Bordeaux, où se trouve toujours le siège social, la société se présente sous trois métiers. Tout d'abord, le courtage en achat d'énergie tout d'abord, son métier historique représentant l'an dernier plus de 90% du chiffre d'affaires (commissions ici facturées aux fournisseurs), passant par la renégociation tant quantitative que qualitative des contrats. Une deuxième ligne d'activité porte sur l'accompagnement au quotidien des consommateurs, par la gestion et l'optimisation des contrats, une offre souscrite par 15% aujourd'hui des clients du courtage, les commissions leur étant facturées. Enfin, le conseil en **transition énergétique** fait figure de métier le plus récent, une offre où Mon Courtier Energie se veut «*boite à outils à 360°*».

Agences licenciées

L'activité est animée par des agences licenciées de marque, détenues et dirigées localement. «*Notre stratégie actuelle n'est pas de détenir des agences en propre, plaide le président directeur général Charlie Evrard, mais toutes les options, y compris intermédiaires, restent possibles*». Le groupe dispose aujourd'hui de 23 agences. L'ensemble des commissions sont initialement perçues par la tête de réseau, le siège bordelais, qui en reverse 50% à 85% aux agences. Mon Courtier Energie estime ainsi animer «*un modèle entrepreneurial incitatif*».

Mon courtier énergie se flatte en outre d'avoir développé en interne une plateforme technologique unique, alimentée par les fournisseurs et partagée par l'ensemble du réseau, permettant aux courtiers de «*présenter instantanément les meilleures offres aux clients*».

La société affiche un historique de croissance toujours rentable. Elle a enregistré l'an dernier un quasi-doublement de son chiffre d'affaires à 19,2 millions d'euros (sa progression annuelle moyenne depuis 2019 atteint

129%). Les principaux clients se trouvent dans les secteurs de la santé, de l'immobilier/BTP et des commerces. Des clients petites et moyennes entreprises, les plus grosses ayant a priori internalisé les services proposés par Mon Courtier Energie. Le résultat d'exploitation a bondi de 264% en 2022, représentant une marge d'exploitation de 12,5% en progression de 5,7 points. Le résultat net a gagné 277% à 1,8 million d'euros.

Valorisation «raisonnable»

La jeune pousse n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Elle vise à horizon 2025 au moins un doublement tant du chiffre d'affaires, au-delà de 40 millions avec plus de 40 agences, que du résultat d'exploitation à environ 5 millions. **L'internationalisation a débuté avec l'ouverture d'une agence en Espagne, en attendant l'Italie et l'Allemagne.** En soutien de cette ambition, la société revendique une position de leader avec 20% du marché du courtage BtoB qui ne touche encore que 5% d'un marché potentiel de quelque 2,4 millions de clients, ou plus précisément de points de livraison d'électricité et/ou de gaz. *«Dans un marché où la gestion du poste énergie est plus que jamais au cœur des préoccupations des entreprises, nous sommes un tiers de confiance»*, pointe Charlie Evrard.

C'est avec ses arguments, de développement éprouvé et espéré, que Mon Courtier Energie se présente donc aujourd'hui aux portes de la Bourse de Paris. L'offre s'achève le 25 mai (le 26 mai pour le placement global) avant cérémonie de la cloche précédant les premières cotations attendue le 31 mai. L'offre passe par une augmentation de capital à raison de 9,65 euros par action, représentant initialement 7 millions d'euros environ, portée à 8 millions voire 9,3 millions en cas d'exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation de 15% chacune. Mon Courtier Energie est ainsi valorisé à 28 millions d'euros avant l'offre, une valorisation «raisonnable» selon TP Icap, responsable de l'opération en tant que prestataire de services d'investissement, qui présente un objectif de valorisation de plus de 60 millions d'euros faisant ressortir un PER 2022 de 15 (Price earning ratio, rapport du cours sur le résultat net par action).

A lire aussi: Le VPPA, un outil énergétique à ne pas mettre entre toutes les mains

L'opération diluera les actionnaires actuels, qui n'y participeront pas : le PDG Charlie Evrad (23%), le directeur général délégué Guillaume Rouaud (9%), ainsi que cinq licenciés de la marque totalisant donc plus des deux tiers du capital et regroupés en trois structures (30%, 30% et 8% du capital). Selon l'exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation, le public détiendra en Bourse de 20% à 25% du capital. Dont la moitié environ pour Eiffel Investment Group, qui a consenti un engagement de souscription de 3,8 millions d'euros. «*Nous nous sommes toujours versés des dividendes et aimerions continuer à le faire*», déclare enfin le picard Charlie Evrad.

Droit de reproduction et de diffusion - L'AGEFI www.agefi.fr ©2023